



**HAL**  
open science

# La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours

Henri-José Deulofeu

► **To cite this version:**

Henri-José Deulofeu. La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours. *Modèles linguistiques*, 2016, XXXVIII, pp.135 - 166. 10.4000/ml.2040 . hal-03598196

**HAL Id: hal-03598196**

**<https://hal.science/hal-03598196>**

Submitted on 4 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours

*Macro-syntax as the Means of Tracing the Frontiers between Grammatical and  
Discursive Organisation*

José Deulofeu

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/2040>

DOI : 10.4000/ml.2040

ISSN : 2274-0511

### Éditeur

Association Modèles linguistiques

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 135-166

### Référence électronique

José Deulofeu, « La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours », *Modèles linguistiques* [En ligne], 74 | 2016, document 6, mis en ligne le 03 août 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/2040> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.2040>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

© Modèles Linguistiques

---

# La macrosyntaxe comme moyen de tracer la limite entre organisation grammaticale et organisation du discours

*Macro-syntax as the Means of Tracing the Frontiers between Grammatical and Discursive Organisation*

José Deulofeu

---

## 1. Position du problème : une conception « grammaticale » de la macrosyntaxe est-elle possible ?

- 1 Mon propos dans cet article est de rappeler les raisons qui ont poussé les chercheurs du GARS à développer à partir du texte fondateur de Blanche-Benveniste & coll. (1990) une composante syntaxique spécifique à l'intérieur du cadre syntaxique défini dans l'« Approche Pronominale ». Il s'agissait de construire un cadre adéquat pour décrire la syntaxe des énoncés rencontrés dans les transcriptions d'enregistrement de langue spontanée. En s'inspirant des techniques utilisées pour la description de langues sans tradition écrite, le choix exposé dans Blanche-Benveniste & coll. (1984) consistait à partir des domaines grammaticaux les plus codifiés, présentant des repères morphologiques explicites (les clitiques). Ces « unités syntaxiques premières », dont la plus facile à aborder est la construction verbale, peuvent, en effet, être décrites avec les techniques de la linguistique structurale. Mais bien évidemment cette première étape laisse hors de l'analyse un vaste matériau linguistique présent dans les énoncés attestés : « Les unités syntaxiques premières accompagnées éventuellement de leurs éléments non nucléaires sont liées entre elles dans les énoncés de diverses façons : *succession, subordination, coordination* etc.... Les liaisons sont organisées en *périodes*

*d'énoncés*, qui sont les unités d'analyse du discours avec des démarcatifs d'ordre divers, essentiellement prosodiques » (Blanche-Benveniste & coll. 1984 : 36).

- 2 La ligne principale allait dès lors consister à bien distinguer dans les énoncés attestés ce qui est de l'ordre de la contrainte grammaticale et ce qui met en jeu des sélections lexicales ou des contraintes pragmatico-discursives. (Blanche-Benveniste, 1984, 1990 ; Berrendonner 1991 ; Debaisieux 2007, 2013, 2016 ; Deulofeu 1999, 2003, 2008, 2013 ; Groupe de Fribourg 2012).
- 3 Sur ce point l'Approche Pronominale rencontrait les préoccupations à la fois de modèles rattachés à la linguistique formelle d'inspiration chomskienne, qui cherchaient à distinguer sur des bases syntaxiques les éléments « centraux » (englobant compléments valenciels et ajouts) et les éléments « périphériques », ce terme rassemblant divers constituants « détachés » de la partie centrale. La problématique restait syntaxique. Pour nous limiter à la construction verbale, ces modèles reconnaissaient que les périphériques, même s'ils conservaient un statut syntaxique, n'étaient reliés à la structure de la phrase que par des relations de type paratactique, comme le précise Haegeman (2012, 176) :
 

The difference in syntactic integration of central and peripheral clauses must be represented syntactically [...] there is no real embedding for peripheral clauses.
- 4 J'ai montré (Deulofeu 2013, chap. 11) que cette approche avait sa source dans une tradition remontant à Meillet, qui oppose syntaxe de rection et syntaxe fondée sur la parataxe. Cette démarche descriptive a rencontré des démarches plus soucieuses d'interprétation visant à renverser la perspective selon laquelle les discours sont des productions plus ou moins stables (*performance*) à partir d'une grammaire intériorisée par le locuteur (*compétence*), invariant stable à travers toutes les productions. En opposition à cela, la perspective de l'"emergent grammar", ou de l'"usage based grammar", qui s'est manifestée à partir des années 90 (Haiman & Thompson, 1988), ainsi que les références dans Debaisieux (2016 : 79) part au contraire des pratiques de communication des locuteurs et cherche à montrer que les régularités sous-jacentes à la production du langage sont de nature fonctionnelle, répondant à la volonté du sujet parlant de réaliser un certain nombre d'objectifs de communication à travers des routines pragmatiques : par exemple, marquer d'un commentaire subjectif la description d'une situation. Ces routines pragmatiques peuvent prendre des formes conventionnelles plus ou moins stabilisées sous formes de constructions grammaticales. En s'inspirant d'un modèle d'apprentissage, on montre, par exemple, qu'à partir de *je pense que nous devons sortir* combinaison initialement paratactique d'une indication de subjectivité *je pense que* avec la description de la situation *nous devons sortir*, on aboutit, par progressive extension lexicale, à la formation d'une construction à complétive enchâssée *Sujet V (que P)*, c'est-à-dire à l'association conventionnelle d'une forme linguistique à un ensemble de potentialités sémantiques, selon des règles propres au français. Cependant, au terme de l'acquisition, la routine pragmatique et la construction grammaticale coexistent dans la compétence du locuteur. Une conséquence directe de ces analyses, résultat important pour la morphosyntaxe, est que les catégories linguistiques d'une langue donnée sont par défaut polyfonctionnelles : elles peuvent aussi bien être intégrées dans une construction que fonctionner comme éléments d'une routine discursive, obéissant par là-même à deux ordres distincts de contraintes d'emploi, les unes fixées arbitrairement

selon les conventions d'une langue donnée, les autres résultant d'incompatibilités pragmatiques. Situation que résume très bien Mariane Mithun (2005 : 74) :

Dependent clause markers appear pervasively in what seem, on prosodic and semantic grounds, to be independent sentences. A closer look shows that these markers are being used to signal pragmatic dependency among larger elements in discourse [...]. The markers of dependency serve several recurring functions in discourse.

Le descripteur doit donc s'attendre à ce qu'une conjonction, par exemple, fonctionne à la fois comme outil grammatical d'enclassement d'une construction dans une autre et comme connecteur entre deux unités caractérisées par leur fonction pragmatique. Cette double fonction sera présentée en détail dans la section 2 de cet article. Une autre illustration de la polyfonctionnalité pourrait être donnée par la séquence *d'accord* intégrée comme complément de verbe dans *quand on parle d'accord entre les deux parties on va un peu vite* et fonctionnant comme unité incidente au discours dans la séquence *tu viens demain ? d'accord*.

- 5 Du point de vue de la description des langues, le résultat de ce changement de perspective a été à la fois positif et négatif. L'aspect positif est certainement que le fonctionnement pragmatique des catégories, négligé jusqu'alors, a été exploré parfois avec beaucoup de finesse descriptive. Mais les généralisations descriptives que l'on peut formuler dans ce domaine reposent généralement sur l'utilisation de notions mal définies, comme celle de "pragmatic dependency" – qui relève a priori de l'oxymore – et qui sont plus proches du commentaire stylistique que de la méthodologie grammaticale.
- 6 Cette démarche s'est développée au détriment d'un approfondissement de recherches proprement syntaxiques. Ainsi, deux questions me semblent ne pas avoir été examinées avec la rigueur nécessaire :
  - d'une part, concernant l'organisation grammaticale, la recherche d'une définition opératoire de la notion de réaction, à partir de laquelle, pour un énoncé donné, on puisse établir sur des critères clairs les limites de l'organisation grammaticale.
  - d'autre part, concernant l'au-delà de la réaction, il s'agit de déterminer la contrepartie formelle de la notion de routine discursive. Avec, d'une part, le problème des unités qui sont impliquées dans les routines : quel rapport ces unités ont-elles avec celles dont sont constituées les constructions grammaticales ? Et, d'autre part, celui de l'organisation proprement syntaxique des routines pragmatiques ou discursives identifiées. Peut-on dire, comme le suggèrent les fonctionnalistes, que hors relations syntaxiques grammaticales, on ne dispose plus, pour relier les unités de discours, que d'une seule relation syntaxique, celle de concaténation ou de parataxe ? Ou bien la composante discursive de la description est-elle organisée selon des relations « macrosyntaxiques » diversifiées que l'on peut décrire avec des techniques comparables à celles utilisées en grammaire, comme le suggèrent Blanche-Benveniste & coll (1990 : 114) : « Nous pensons que ces dépendances ont un fondement grammatical, et qu'on peut décrire grammaticalement les relations de la macrosyntaxe, en utilisant d'autres moyens d'analyse que ceux de la réaction des catégories ».
- 7 Or ce sont ces deux questions qui ont fait l'objet de l'attention des chercheurs du GARS. Il est donc intéressant de faire le bilan des acquis dans ce domaine et de signaler les questions qui restent à éclaircir.

- 8 Je montrerai également comment le travail sur la composante macrosyntaxique permet d'illustrer la problématique de linguistique de la variation qui était présente dès les premiers travaux du GARS. On observera une intéressante continuité à partir de l'idée que les structures grammaticalisées sont partagées par tous les locuteurs et que la variation s'observe plutôt dans les compétences qui sont en relation avec l'organisation pragmatique ou discursive :
- La partie grammaticale de la langue est celle qui est le plus largement partagée par l'ensemble des locuteurs ; la sémantique lexicale, la pragmatique sont susceptibles de différenciations bien plus grandes. C'est donc sur cette partie grammaticale, descriptible par des procédures systématiques, que porte une méthode qui veut pouvoir situer l'étude de la variation (Blanche-Benveniste & Coll, 1984 : 20).
- 9 Dans le corps de l'article, je vais illustrer l'ensemble de ces questions à partir d'un cas clair d'opposition entre construction régie et configuration discursive. Les arguments et les critères étant plus faciles à établir lorsqu'il s'agit de comparer le statut de constructions verbales finies que lorsqu'il s'agit de comparer le comportement de constructions averbales, je partirai des acquis concernant le fonctionnement de la conjonction *parce que* (section 2).
- 10 Je montrerai ensuite comment ces résultats peuvent être utilisés dans le cadre de l'Approche Pronominale pour répondre de façon générale à la question de la distinction entre éléments régis et éléments périphériques en considérant le cas plus complexe de la conjonction *puisque* (section 3).
- 11 J'aborderai enfin le problème de l'organisation de la composante macrosyntaxique (section 4). Je conclurai en ouvrant des perspectives pour des recherches futures en macrosyntaxe.

## 2. Fonctionnement microsyntaxique et fonctionnement macrosyntaxique de séquences introduites par des conjonctions

- 12 Prenons deux exemples extraits de corpus de français parlé, respectivement extraits d'une interview [1] et d'une conversation [2].

*L1 parle de son activité professionnelle et de celle de son frère au sein d'un magasin de magie :*

- [1] L1 : c'est avec mon frère que je tiens le magasin aussi et lui est magicien et jongleur [TCOF]  
 L2 : d'accord alors c'est de famille  
 L1 : *Oui ben moi je lui ai proposé **parce qu'il** était au chômage à cette époque-là quoi* [TCOF]

*Dans la conversation, les intervenants commentent une nouvelle réglementation sur les naissances :*

- [2] L1 : c'est interdit de mettre 'sous X' maintenant mais en fait ils nous prennent trop pour des poires **parce que** les papiers tu peux pas les changer [TCOF]

- 13 De nombreux travaux (Debaisieux, 2002, 2007, 2013, 2016) ont opposé l'emploi de *parce que* dans le troisième tour du premier exemple à celui du deuxième exemple. Le premier exemple peut être analysé en termes traditionnels comme une phrase

complexe dans laquelle *parce que* introduit une subordonnée grammaticalement intégrée, c'est-à-dire dans les termes du GARS un emploi où la séquence en *parce que* est régie par le verbe principal et relève donc de la composante microsyntaxique, tandis que le second échappe au cadre standard de la subordination et de la rection pour relever de l'organisation discursive, c'est-à-dire, dans nos termes, d'un traitement macrosyntaxique. (Je les désignerai désormais respectivement par *Parce que 1* et *Parce que 2*). Cette conclusion repose sur l'examen d'un certain nombre de propriétés que nous allons énumérer ci-dessous. Je vais organiser cette présentation en distinguant les propriétés de syntaxe externe de la séquence introduite par *parce que*, c'est-à-dire celles qui caractérisent la relation entre les deux constructions verbales et les propriétés de syntaxe interne, c'est-à-dire celles qui concernent la construction introduite par *parce que*. Il s'agit là d'un rappel de faits, pour l'ensemble connus. L'objectif de la présente réflexion est de déterminer prioritairement quelles sont les propriétés qui peuvent servir de critères pour distinguer les emplois microsyntaxiques des emplois macrosyntaxiques, en d'autres termes pour marquer la limite de la rection par une tête verbale finie.

## 2.1. Propriétés de syntaxe externe

- 14 Ces propriétés découlent de diverses manipulations opérées sur la forme des énoncés. Le constat est que *Parce que 1* et *Parce que 2* donnent des résultats différents pour chaque manipulation. Je vais mentionner tout d'abord un groupe de propriétés que j'appellerai « paradigmatiques » en raison du fait qu'elles sont des indices de l'intégration de l'élément testé dans un ensemble de formes syntaxiquement équivalentes.

- substitution de la séquence introduite par *parce que* par une proforme unique, en l'occurrence un interrogatif pour [3] tiré de [1]. Elle est possible pour *Parce que 1* :

[3] je lui ai proposé **parce qu'il** était au chômage

[3]a je lui ai proposé **pourquoi**

mais impossible pour *Parce que 2* sans bouleversement total du sens :

[3]b? **pourquoi** ils nous prennent trop pour des poires ?

- extraction de la séquence conjonctionnelle : possible pour *Parce que 1*:

[4]a c'est **parce qu'il** était au chômage que je lui ai proposé

impossible pour *Parce que 2* :

[4]b? **c'est parce que** les papiers tu peux pas les changer qu'ils nous prennent trop pour des poires

- mise en contraste de ce constituant avec un autre du même type sous la portée d'une modalité de construction (e.g. negation) : possible pour *Parce que 1* :

[5]a je ne lui ai pas proposé **parce qu'il** était au chômage mais **parce que** j'aime bien travailler avec lui.

impossible pour *Parce que 2* :

[5]b? ils ne nous prennent pas trop pour des poires **parce que** les papiers tu peux pas les changer mais **parce que** la loi est passée trop tard

- introduction d'un adverbe paradigmatissant devant la séquence en *parce que*.

possible pour *Parce que 1*

[6]a je lui ai proposé surtout **parce qu'**il était au chômage

mais pas pour *Parce que 2* :

[6]b? ils nous prennent trop pour des poires surtout **parce que**  
les papiers tu peux pas les changer

- 15 D'autres propriétés concernent la position de l'élément testé et confirment la différence de comportement des deux séquences.

- L'antéposition de la séquence par rapport à l'autre construction verbale : *Parce que 1* peut être antéposé à la différence de *Parce que 2*.
- possibilité pour la construction de figurer à l'intérieur de l'autre construction verbale dans une position dite d'enchâssement. Debaisieux (2013, chap. 5) dans une étude sur un vaste corpus n'a trouvé aucun cas d'enchâssement pour *Parce que 2*, face aux nombreux exemples de la configuration pour *Parce que 1* :

[7] on s'étonne après que les jeunes prennent un revolver et aillent tuer le voisin d'à côté **parce que** il lui aura fait quelque chose [TCOF]

- sélection par un gouverneur: cette propriété illustre directement la définition de la dépendance grammaticale: un dépendant requiert un gouverneur appartenant à une catégorie grammaticale. Un test possible pour vérifier la propriété est l'impossibilité de supprimer un gouverneur potentiel. Comme on peut s'y attendre si on supprime la principale dans [1] on obtient un résultat inacceptable

[7]a L2 : d'accord alors c'est de famille ??  
??L1 : oui ben moi **parce qu'**il était au chômage à cette époque-là quoi

- 16 Au contraire pour *Parce que 2* la présence d'un gouverneur n'est pas indispensable. On trouve en effet des exemples dans lesquels il n'y a pas de gouverneur dans le contexte. C'est le cas pour l'exemple [7]b tiré de l'enregistrement d'une conversation téléphonique :

*Odile (L2) a emmené les enfants de L1 pour une promenade dans le parc de la Pépinière. Il était entendu qu'elle les ramènerait à la fin de l'après-midi, mais elle appelle pour demander à rentrer plus tôt :*

[7]b L2 : allô c'est Odile  
L1 : oui  
L2 : **parce que** il fait froid à la Pépinière  
L1 : il faut venir vous chercher tout de suite ?  
L2 : oui

- 17 L2 commence son second tour par *parce que*. Le seul candidat pour jouer le rôle de verbe recteur serait le verbe *être* du premier tour. Mais si on le prend comme verbe recteur, on obtient des résultats sémantiquement et syntaxiquement inacceptables comme le montre la tentative d'extraction en [7]c :

\*[7]c **c'est parce qu'**il fait froid à la pépinière que c'est moi



- 18 La seule conclusion possible est que *Parce que 2* ne requiert pas de gouverneur syntaxique pour apparaître dans un énoncé<sup>1</sup>.
- 19 L'ensemble de ces propriétés distingue clairement le fonctionnement syntaxique des deux *parce que* et confirme que chacun des emplois doit recevoir une analyse syntaxique différente. Cet examen apporte un soutien empirique à l'intuition que *Parce que 2* n'entre pas dans un système de dépendance grammaticale et relève donc du domaine de la macrosyntaxe.
- 20 On peut observer des phénomènes semblables avec d'autres conjonctions par exemple avec *quoique* dans [8] :

*Un travailleur social parle des conditions de vie dans les prisons :*

[8] s'il se retrouve dans une cellule où il y a des gens qui ont de l'argent et qui mangent + ils vont pas manger sous son nez **quoique** comment on aurait pu les empêcher de le faire [CRFP]

- 21 On peut vérifier que la construction introduite par *quoique* se comporte exactement comme *Parce que 2* au regard des tests précédents. On remarque en outre que la conjonction perd sa valeur concessive pour remplir la fonction de connecteur de discours entre une assertion et un énoncé qui en corrige la pertinence : « en fait, ils pourraient très bien, car rien ne pourrait les en empêcher ».

## 2.2. Propriétés de syntaxe interne

### 2. 2.1. La construction verbale finie de *parce que 2* présente des propriétés des constructions "indépendantes"

- 22 Le contraste entre les deux emplois est confirmé par l'examen de la composition interne des séquences introduites par *parce que*. Dans le cas de *Parce que 1* la forme est celle d'une construction déclarative canonique comme on le voit dans [9] extrait de [1] :

[9] je lui ai proposé **parce qu'**il était au chômage à cette époque-là

- 23 *Parce que 2* au contraire est loin de satisfaire à cette sous-catégorisation. On y observe ce que la tradition américaine depuis Green (1976) appelle "main clause phenomena", c'est-à-dire des structures qui sont d'ordinaire réservées aux principales et que l'on ne s'attend pas à trouver dans des constructions régies. À la suite de Verstraete (2007) nous distinguerons les "main clause phenomena" de type 1 qui se manifestent par un marquage de la structure informative de la construction. On trouve un tel phénomène par exemple dans la dislocation à gauche de l'objet dans [2] : *parce que les papiers on peut pas les changer*, phénomène rarement attesté pour *Parce que 1*. On trouve même avec *Parce que 2* des cas de "nominativus pendens", c'est-à-dire de constituant étranger à la structure de rection comme en [10] avec la conjonction *quoique*.

*Deux personnes échangent des souvenirs sur les écoles de leurs villages :*

- [10] L1 : et il y avait une école dans chaque village à ce moment-là  
 L2 : hum hum + il y avait peut-être plus d'enfants que maintenant  
 L1 : hé ah oui hé oui + euh + Tartonne **quoique** Tartonne à un moment il y eu il y avait une vingtaine une vingtaine d'enfants au plus

- 24 On remarque dans le dernier tour la présence d'une syntaxe externe non canonique pour *quoique* qui s'appuie sur une base averbiale : la première occurrence de *Tartonne*, un énoncé averbal à valeur existentielle illustrant le cas d'un village qui avait beaucoup d'enfants par le passé. La séquence en *quoique* est elle-même de forme non canonique avec la seconde occurrence de *Tartonne* sans relation grammaticale avec le verbe, utilisée au niveau pragmatique pour rectifier cette information en rappelant que finalement les enfants n'y étaient pas si nombreux, ce qui suggère que l'exemple n'est pas approprié.
- 25 Un autre phénomène brise encore plus nettement les contraintes de sous-catégorisation des conjonctions, c'est l'emploi (pour Verstraete, "main clause phenomena" de type 1) en gras dans [11] d'une construction verbale de forme interrogative au lieu de la forme déclarative attendue :

- [11] L1 : bon à deux elles sont peut-être un peu à l'étroit nous on leur a dit qu'elles pourraient venir un maximum chez nous quoi  
 L2 : ouais parce que **qu'est-ce qu'elles vont faire de tous leurs meubles** [CART]

- 26 On retrouve ce type de rupture de sous-catégorisation dans le cas de la conjonction *quoique* de l'exemple [8].

### 2.2.2. Autres violations de la contrainte de sous-catégorisation

- 27 On peut ajouter des exemples montrant que *Parce que* 2 peut introduire d'autres constructions qu'une construction verbale finie, par exemple des constructions à tête adverbiale, en principe interdites dans une subordonnée régie :

- [12] quand les deux [membres du couple] le ressentent là aussi ça marche super bien parce que **tant mieux** si le mari sort avec ses potes, ça fait longtemps que j'ai pas vu mes copines !! (web)

- 28 Un autre type de violation de la sous-catégorisation est le cas où *parce que* a dans sa portée tout un paragraphe constitué d'une série de déclaratives :

*Un écrivain parle à la radio des problèmes d'intégration (France Culture 1988) :*

[13] moi je suis relativement optimiste hein **parce que** je pense / que actuellement nous avons une génération qui est la pire / ben celle qui a les plus graves problèmes celle des beurs / mais ils vont avoir des enfants à leur tour et la troisième génération ils seront français [TCOF]

- 29 Pour garantir la cohérence sémantique de l'explication introduite par *parce que*, il faut inclure dans sa portée les deux coordonnées. Si on les supprime, ce qui reste est sémantiquement absurde : le fait qu'on soit en présence de la pire génération pleine de problèmes ne peut en aucun cas être une justification de l'affirmation que l'on est optimiste :

[14]? moi je suis relativement optimiste hein **parce que** je pense que actuellement nous avons une génération qui est la pire / ben celle qui a les plus graves problèmes celle des beurs

- 30 Il faut donc considérer que l'explication introduite par *parce que* a la forme d'un paragraphe composé de trois coordonnées. Une telle structure n'est pas possible pour un *parce que* introduisant une vraie subordonnée régie : dans ce cas, s'il y a des coordinations, elles doivent comporter une reprise par *que* du *parce que* (*parce que... et que...mais que*). La description est cohérente seulement si on considère que l'on est dans le cas d'un *Parce que 2*.
- 31 Les faits discutés dans cette sous-section montrent que dans les emplois que leur syntaxe externe classe comme non intégrés, les conjonctions ne sous-catégorisent pas de constructions particulières et peuvent se combiner avec tout cadre syntaxique qui peut exprimer la fonction pragmatique visée par le locuteur<sup>2</sup>.
- 32 Un certain nombre de conclusions utiles peuvent être tirées de l'ensemble des faits présentés dans la section 2. En premier lieu, ils donnent une base formelle pour opposer clairement des emplois grammaticalement intégrés de séquences introduites par des conjonctions à des emplois, qui, libérés de toute contrainte grammaticale, sont interprétables comme des ensembles discursifs de constructions verbales. Ce résultat va bien au-delà du cas des conjonctions du français : toute une littérature atteste que, dans de nombreuses langues, les conjonctions dites de subordinations fonctionnent comme des connecteurs discursifs<sup>3</sup>. Pour ces emplois, un lien paraît établi entre la liberté de composition interne et le statut de construction non intégrée. L'examen des propriétés révèle donc le caractère plurifonctionnel des conjonctions. Elles interviennent aussi bien dans des situations où la séquence qu'elles introduisent apparaît régie par un verbe que dans le cas où cette même séquence est libre de toute contrainte grammaticale, et donc est un élément de configuration discursive ou macrosyntaxique. Ce dernier résultat est particulièrement important dans la recherche de critères pour marquer les limites de la rection verbale : la présence d'une conjonction ne garantit pas un lien de rection. Enfin une autre conclusion importante est que l'on doit définir une nouvelle unité syntaxique pour traiter la séquence introduite par *Parce que 2*. Il s'agit d'une unité que l'on ne peut réduire à une

construction verbale déclarative, puisqu'elle se réalise à travers des cadres syntaxiques ordinairement réservés à des constructions « racines ».

- 33 Si nous avons choisi de comparer les deux emplois de *parce que* pour bien illustrer la différence entre fonctionnement régi et fonctionnement dans des séquences discursives, les emplois des conjonctions ne se réduisent pas à cette opposition. Nous allons aborder un nouveau type de combinaison entre constructions verbales dont le statut est plus controversé.

### 3. Le cas des séquences introduites par *puisque* :

#### 3.1. Variante d'emploi régi ou nouveau type de fonctionnement macrosyntaxique ?

- 34 Comparons les emplois de *puisque*, dans les exemples [15] et [16] :

[15] donc là tout à coup la rédaction en général est déserte  
***puisque*** tout le monde est sur le terrain

[16] cette campagne paye ***puisque*** qu'une des raisons pour lesquelles certain nombre de nos collègues de la fonction publique sont pas rentrés dans le mouvement c'est que ils culpabilisent par rapport à leur situation [TCOF]

- 35 Les deux emplois ont des propriétés différentes. La séquence en *puisque* dans [16] – désormais *Puisque 2* présente toutes les propriétés de syntaxe interne et externe de *Parce que 2*. Mais le comportement de *puisque* dans [15] – désormais *Puisque 1* – est nouveau. D'un côté *Puisque 1* répond négativement, tout comme *Puisque 2*, aux tests concernant les propriétés paradigmatiques. Mais, d'un autre côté, il se comporte différemment au regard d'autres propriétés :

– antéposition

– *puisque 1* peut être placé devant l'autre construction verbale:

[15]a tout à coup ***puisque*** tout le monde est sur le terrain la rédaction en général est déserte

ce qui n'est pas le cas de *Puisque 2*, qui réagit à cet égard comme *Parce que 2* :

[16]a? ***puisque*** qu'une des raisons pour lesquelles certain nombre de nos collègues de la fonction publique sont pas rentrés dans le mouvement c'est que ils culpabilisent par rapport à leur situation cette campagne paye

- 36 – enchâssement :

- 37 On trouve des exemples où *Puisque 1* est apparemment enchâssé dans une autre construction. Dans [17], la construction enchâssante est une relative elle-même enchâssée :

[17] nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre **puisque** elles avaient donné leur activité en location gérance à la société en nom collectif qu'elles avaient qu'elles avaient contribué à créer + euh n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe [TCOF]

38 Ce fait peut paraître inattendu au regard du comportement de *parce que*. Rappelons en effet que seules les séquences *Parce que 1* sont enchâssables, mais à la différence de *Puisque 1*, elles passent avec succès les tests paradigmatiques.

39 De sorte que si l'on peut parfaitement aligner le comportement de *Puisque 2* et *Parce que 2*, *Puisque 1* montre un regroupement nouveau de propriétés : il échoue aux tests paradigmatiques comme *Parce que 2*, mais il est antéposable et enchâssable comme *Parce que 1*.

40 Les deux emplois des séquences en *puisque* diffèrent aussi au regard de leur composition interne. Debaisieux (2013, chap. 5) a montré dans une étude sur corpus que *Puisque 1* sous-catégorise strictement des constructions verbales finies déclaratives canoniques, sans que l'on observe de "main clause phenomena". Au contraire, *Puisque 2* brise les contraintes de sous-catégorisation, par exemple en admettant des types interrogatifs comme dans (18)<sup>4</sup> :

[18] cela nous porte à croire que l'on est pas trop gêné lorsqu'on importe en français des termes comme management comme maintenance **puisque** qui pourrait dire que c'est plutôt anglais que français ?

41 Ces faits argumentent en faveur de l'hypothèse de deux cadres syntaxiques différents pour *puisque*. *Puisque 2* se comporte comme une structure non intégrée dans la structure grammaticale de l'ensemble, tout comme *Parce que 2*<sup>5</sup>. Le comportement de *Puisque 1* est plus problématique. Certaines propriétés (antéposition, enchâssement, composition interne contrainte) le rapprochent de *Parce que 1*, donc d'un fonctionnement grammaticalement intégré, mais d'autres (échec aux tests paradigmatiques) militent en faveur d'un fonctionnement discursif. Doit-on en conclure que *Puisque 1* relève d'un type de structure intermédiaire entre organisation grammaticale et organisation discursive ? Dans notre modèle, un tel résultat n'a guère de sens. D'autant que nous avons des éléments nouveaux pour évaluer certaines propriétés sans doute un peu vite considérées comme des indices d'une relation de rection.

42 C'est ce que nous allons faire dans la section suivante, où nous chercherons, au-delà de ces cas particuliers, à poser la question générale des critères de la rection.

## 3. 2. À la recherche d'un critère pour marquer les limites de la rection verbale

### 3.2.1. Les problèmes liés aux tests utilisés pour établir une relation de rection

43 L'hypothèse désormais bien étayée de la polyfonctionnalité des conjonctions constitue un nouveau paradigme pour aborder la question de l'argumentation en faveur de la présence d'une relation de rection entre un verbe et une séquence. Par une sorte de

pétition de principe, l'ancien paradigme tenait pour acquis que les conjonctions et les prépositions étaient des marques morphologiques des relations de dépendance grammaticale. Il s'agissait en fait d'une extension abusive de la situation observée pour les compléments de la valence verbale. Dans ce cas, il est vrai que pour les constituants « obliques » à tête lexicale une relation biunivoque s'établit entre le caractère régi de la séquence et la présence d'une préposition. Mais il convient de remarquer que les clitiques ou les interrogatifs-relatifs montrent l'indépendance de l'appartenance à la rection et de la présence d'une préposition ou d'une conjonction. En d'autres termes, c'est seulement quand on peut montrer que le groupe prépositionnel est sélectionné par le verbe que l'on est sûr, préposition ou pas, que le constituant est régi. On voit donc que hors cas de valence réalisée lexicalement, on ne peut s'appuyer sur la présence d'une conjonction ou d'une préposition pour décider de la relation syntaxique qui relie le constituant au verbe. À partir de cette constatation, on peut revoir la pertinence de certaines propriétés de *puisque*, candidates au statut de critères de rection.

- 44 Nous avons remarqué que la séquence *Puisque 1* pouvait être antéposée à sa construction base contrairement à celle introduite par *Puisque 2*. Beaucoup d'approches voient dans l'antéposition un critère de dépendance grammaticale. Mais ce n'est pas nécessairement le cas. On peut tout d'abord remarquer qu'une position frontale peut héberger des constituants qui ne sont clairement pas régis : des « nominativus pendens » comme dans [10], des particules discursives, comme *bon* ou *ben*, des incises comme *tu sais*, *tu vois*, des adverbes connecteurs, des interjections, des constructions en asyndète comme dans : *tu me cherches tu me trouveras*. Le fait d'occuper une position frontale dans un énoncé ne prouve pas en soi qu'un constituant est régi. En fait ceux qui adoptent ce critère s'appuient implicitement sur l'idée a priori qu'une conjonction ou une préposition sont elles-mêmes des marques de dépendance rectionnelle. Mais dans un paradigme qui admet explicitement la polyfonctionnalité des unités linguistiques en général et des conjonctions en particulier, il paraît naturel que l'antéposition ne puisse être considérée comme un critère de rection. Il faut argumenter la présence d'un lien de rection par d'autres critères.
- 45 Une ligne d'argumentation semblable nous permet de dire que des constituants apparemment enchâssés ne sont pas nécessairement dépendants. Prenons l'exemple [19] tiré de [17] :

[19] nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre **puisqu'**elles avaient donné leur activité en location gérance à la société en nom collectif qu'elles avaient +:qu'elles avaient contribué à créer + euh n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe [TCOF]

- 46 On se croit autorisé sur la seule prise en compte de la position de la séquence en *puisque* et sans doute sur une intuition sémantique à l'analyser comme enchâssée dans la relative introduite par *qui* et dépendante de son verbe. Mais le fait qu'un constituant figure linéairement à l'intérieur d'un autre constituant n'implique pas que ce constituant dépende syntaxiquement d'une catégorie de son hôte. En effet, ici encore, on peut trouver dans la même position intérieure des parenthétiques, des particules de

discours des interjections et des parenthèses qui sont clairement hors de la structure en dépendance :

[19]a nous on a décidé à la direction générale de notre groupe que + ces sociétés euh intermédiaires qui n'avaient plus d'activité propre [bon / vous voyez/ n'est ce pas ?/ hélas / (et) je n'ai pas besoin d'insister-] + euh n'étaient plus indispensables euh dans la vie du groupe

47 On peut donc, dans le paradigme de la polyfonctionnalité des conjonctions considérer que la séquence en *puisque* est un constituant non régi, inséré dans l'ensemble de l'énoncé au cours de son énonciation, à la manière d'une incise, sans être intégré dans sa structure grammaticale. Là encore, on peut conclure que le fait qu'un constituant soit à l'intérieur d'un autre ne permet pas de conclure à un statut de régi. On doit argumenter ce point indépendamment de l'ordre des éléments<sup>6</sup>.

48 Les mêmes objections peuvent être formulées à l'égard d'une certaine utilisation du test de suppression censé permettre de distinguer entre les éléments syntaxiquement dépendants et les éléments non régis. Ce sont cette fois les auteurs de la *Cambridge Grammar of the English Language* (Huddleston & Coll., 2002 : 1354) qui en pointent les difficultés d'application. Après avoir démontré, au moyen de critères de type paradigmatique, que les "supplement relatives" comme en [20] "are not integrated in the syntactic structure of the clause", ils discutent le contraste d'acceptabilité entre [20] et [20]a :

[20] He has been dismissed, which I approve

[20]a \*which I approve

Ils concluent logiquement, pour ne pas aboutir à une contradiction interne, que la dépendance que révèle le test de suppression n'est pas d'ordre syntaxique, mais sémantique :

Supplements need an anchor. For this reason we take the anchor and its supplement to form a construction, but the lack of integration of the supplement into the syntactic structure means that there is no good reason to treat the supplementation as a syntactic constituent.

49 Les auteurs de la *Cambridge Grammar* soulignent justement que le fait qu'une séquence nécessite un ancrage sémantique ou pragmatique pour fonctionner ne signifie pas qu'elle a besoin d'un gouverneur syntaxique. L'ancrage, on la vu dans le cas de parce que pour [7]b, peut être la situation de communication dans son ensemble sans support segmental.

50 La même analyse peut être appliquée aux séquences introduites par *puisque* que l'on peut considérer comme n'exigeant qu'un ancrage sémantique dans le contexte au sens large si l'on a des arguments indépendants pour les considérer comme non régis.

51 Comme le test de l'antéposition et de l'enchâssement, le test de suppression ne nous apprend rien sur le statut syntaxique de la séquence testée. C'est seulement si l'on décide a priori, contre toute évidence, que les conjonctions et les prépositions sont des marques suffisantes d'une dépendance réactionnelle que l'on peut se croire autorisé à y avoir recours. Quels sont alors les tests qui nous restent pour prouver un lien de réaction ?

### 3. 3. Le choix des critères paradigmatiques

- 52 On a compris que les seules propriétés qui ne mettent pas crucialement en jeu la présence d'une préposition ou d'une conjonction sont les propriétés paradigmatiques. On remarquera notamment que la pronominalisation par un clitique ou un interrogatif ne fait pas directement référence à la présence d'une conjonction ou d'une préposition. C'est évidemment une première raison pour laquelle l'Approche Pronominale fonde sa conception de la rection verbale sur la réaction aux tests paradigmatiques.
- 53 Mais plus fondamentalement, ce choix est basé sur des raisons de méthode. Ces tests apparaissent illustrer empiriquement, même si c'est de façon indirecte, la définition de la relation de dépendance grammaticale comme contrainte « arbitraire » exercée par le gouverneur sur la forme du régi. Dans les cas des compléments de valence verbale, ces contraintes sont directement observables : sélection de forme casuelle pour les clitiques, sélection de prépositions pour les constituants lexicaux, sélection lexicale imposée par le verbe. Ces compléments obéissent aussi aux « tests » paradigmatiques. Pour les ajouts à la construction verbale, on ne peut pas observer directement de contraintes sur leur forme. Mais on peut alors considérer que les tests paradigmatiques sont des preuves indirectes de ces contraintes. Ils imposent en effet à la séquence qui y répond positivement d'entrer dans un ensemble réduit de séquences par rapport à toutes celles qui peuvent être associées au verbe dans un énoncé. Cette restriction peut être interprétée comme une contrainte sur leur combinatoire. Et de plus, l'on peut ajouter qu'à la différence des séquences qui n'y obéissent pas, elles partagent des propriétés avec les compléments clairement sous-catégorisés par le verbe.
- 54 Si l'on adopte ces principes méthodologiques, on peut résoudre la question du statut de nos séquences conjonctionnelles : *Parce que 1* introduit une séquence régie, tandis que *Parce que 2* et les deux emplois de *puisque* sont des séquences non régies qui doivent être traitées en macrosyntaxe.
- 55 Si l'on veut aller au-delà du cas des conjonctions, une question nouvelle se pose. Les critères paradigmatiques sont conçus dans le cadre de l'Approche Pronominale comme des conditions suffisantes pour justifier un lien de rection. Mais on pourrait discuter du caractère nécessaire de ces critères. Est-ce qu'il n'y a pas des cas où des constituants qui ne les satisfont pas pourraient cependant être considérés comme régis par le verbe ? Rappelons que ces critères sont conçus comme des preuves indirectes que le verbe sélectionne les compléments régis. N'y a-t-il pas d'autres moyens de prouver qu'un gouverneur sélectionne ses dépendants ?
- 56 Le cas le plus clair est sans doute celui des auxiliaires. Impossible d'utiliser les tests paradigmatiques pour établir leur relation. Mais évidemment, on peut considérer que les auxiliaires sélectionnent une forme particulière du verbe, le participe passé, et qu'en retour les verbes sélectionnent leur auxiliaire sur des critères grammaticaux et donc qu'ils sont bien régis par le verbe et font partie de l'organisation grammaticale de la construction verbale. On peut étendre cette argumentation à d'autres cas, mais il faut chaque fois s'assurer que cette sélection est bien gouvernée par une contrainte grammaticale et n'est pas simplement le résultat d'une contrainte sur la combinatoire pragmatique.
- 57 Dans le premier cas, on peut situer les adverbes aspectuels, comme *déjà*, *encore*.... Ils ne sont évidemment pas pronominalisables et ne passent pas le test de l'extraction. Mais ils exercent une sélection sur les temps du verbe auquel ils sont associés, comme le



montre l'exemple célèbre de G. Guillaume : \* *il marcha déjà*. Ce fait de sélection portant sur une catégorie grammaticale couplé à la position caractéristique entre l'auxiliaire et le verbe sans rupture prosodique, sont de bons arguments pour justifier une relation de rection et une intégration dans la structure grammaticale. Dans d'autres cas, au contraire, les apparentes sélections résultent, au bout du compte, de contraintes sur la combinatoire pragmatique.

- 58 Considérons par exemple la séquence à *mon avis*. Elle peut fonctionner comme régie par un verbe dans la séquence : *il s'est rangé à mon avis*. Mais dans d'autres emplois, où elle prend une interprétation « évidentielle », à *mon avis il est malade* elle ne satisfait aucun critère paradigmatique : elle n'est pas pronominalisable, ni clivable, ni contrastable. On pourrait alors, comme pour les aspectuels, invoquer en faveur d'un fonctionnement régi le fait qu'elle ne paraît pas compatible avec tous les « types de phrase », notamment les types interrogatifs : \* à *mon avis qui va venir*. Mais en fait, on trouve, à côté des emplois fréquents avec une déclarative, des emplois de à *mon avis* avec des tournures interrogatives et impératives, comme dans ces exemples trouvés sur le web :

[21] J'ai trouvé cette video sur Georges Perec commentant son livre "Les Choses". À *mon avis*, qui mieux que Perec lui même peut en parler ?

[22] Et puis, à *mon avis*, n'oubliez surtout pas d'écrire à votre liquidateur pour l'informer des résultats de vos démarches

- 59 La bonne généralisation n'est pas libellable en termes de formes grammaticales, mais de compatibilité pragmatique. \*A *mon avis qui va venir* est inacceptable, car une vraie question n'est pas un avis du locuteur. Mais si pour des raisons pragmatiques, la forme interrogative peut être interprétée comme une assertion, la compatibilité est possible. C'est le cas de l'interprétation rhétorique de *qui mieux que Pérec...* On peut alors s'appuyer sur les tests paradigmatiques pour analyser la séquence comme non régie.
- 60 Si l'on décide d'adopter les critères de l'*Approche Pronominale* concernant la rection verbale, cela a donc comme conséquence de reverser dans le domaine de la macrosyntaxe l'ensemble des emplois de *puisque*, et, au-delà de tous les ajouts qui ne passent pas les tests paradigmatiques modulo les observations précédentes. Mais alors, on rencontre un nouveau problème descriptive : les deux emplois de *puisque* présentent malgré tout des propriétés différentes à la fois en syntaxe externe, par exemple la position par rapport à l'autre construction et en syntaxe interne, vu que *Puisque 1* respecte les contraintes de sous-catégorisation à la différence de *Puisque 2*.
- 61 On pourrait se contenter, comme beaucoup de ceux qui opposent dépendance pragmatique et dépendance syntaxique, de considérer que les deux emplois sont syntaxiquement de simples parataxes et que ce sont les fonctions pragmatiques différentes des séquences qui déterminent les contraintes d'emploi. Mithum (2005 : 83) caractérise en termes informationnels deux types de dépendances pragmatiques :
- [...] the Yupik participial and Barbareno nominalized sentences contribute background, descriptive subsidiary, explanatory or evaluative information, that does not move the narrative forward. The Yupik subordinative and the Hualapai swich-reference markers signal textual cohesion, marking statements that together compose a larger discourse unit.
- 62 Une interprétation possible de cette citation, est que ces langues organisent leurs discours au moyen de deux types d'unités, les unités qui constituent la ligne principale

du discours et qui sont marquées comme “statements”, et celles qui sont marquées comme des non “statements” et qui contribuent à la pertinence des “statements” par des apports informatifs d’arrière-plan.

- 63 L’Approche Pronominale a cherché à traiter ce problème pour le français en définissant deux structures macrosyntaxiques correspondant à ces deux fonctionnements. La démarche concerne à la fois la syntaxe interne et la syntaxe externe des séquences.

## 4. Deux types de fonctionnements (macro) syntaxiques pour les « éléments périphériques »

### 4.1. Des unités à la composante macrosyntaxique : énonciations versus constructions

- 64 J’ai essayé de montrer dans une discussion des fondements de la macrosyntaxe (Deulofeu 2013 : 484-487), que le défi principal que l’on doit relever pour organiser la composante macrosyntaxique est de définir les unités qui la composent. Ces unités ne sont pas des constructions, mais l’énonciation de ces constructions (Groupe de Fribourg 2012). Le problème est alors que le français ne dispose pas d’une marque segmentale directe pour différencier une construction de son énonciation. D’un point de vue purement théorique, l’énonciation ajoute à la construction une modalité d’énoncé. Cette modalité d’énoncé peut être décrite de façon indirecte en opposant les énonciations pourvues d’une modalité d’énoncé et celles qui sont neutralisées de ce point de vue. À travers les textes parfois contradictoire de la littérature macrosyntaxique, on voit se dessiner une tentative de lier une constatation de syntaxe externe : certaines énonciations sont ressenties comme des messages autonomes alors que d’autres ne peuvent constituer à elles seules un message autonome, à une propriété de syntaxe interne des énonciations : les unités pourvues de modalités d’énoncé peuvent constituer des énoncés autonomes, à la différence de ceux dont les modalités sont neutralisées. Quelques manipulations peuvent soutenir cette intuition pour ce qui est des énonciations fondées sur des constructions verbales : on peut partir d’une combinaison entre une construction verbale nue et une construction non régie introduite par une conjonction :

[23]      comme j’étais pas inscrite j’ai pas pu participer au  
            cours de gym

On peut vérifier que la construction nue peut figurer après une séquence qui l’isole du contexte précédent :

[23]a      à propos / tiens j’ai pas pu participer au cours de gym  
le résultat est moins acceptable avec la partie introduite par *comme* :

[23]b??    à propos / comme j’étais pas inscrite

- 65 La séquence *comme je n’étais pas inscrite* ne peut former un message interprétable à elle seule contrairement à *j’ai pas pu participer au cours de gym*. Si on la rencontre isolée dans un tour de parole, c’est comme invitation faite à l’interlocuteur à compléter le message par inférences contextuelles. Ces indices soulignent le caractère non autonome de la séquence. Cette propriété d’autonomie versus non autonomie est un des critères pour distinguer ce que l’on a appelé les unités « noyaux » des « satellites »

(Debaisieux 2013 : 76). La différence de comportement de ces unités en discours peut être reliée à une différence dans leur composition interne. *J'ai pas pu participer au cours de gym* est pourvue d'une modalité d'énoncé, ce que l'on peut vérifier en faisant varier le « type de phrase » (déclarative, interrogative, impérative) :

[24] j'ai pas pu participer / Est-ce que j'aurais pu participer ? / imaginez si j'ai pu participer

opération qui n'est pas possible pour la séquence introduite par *comme* :

[25]a Comme j'étais pas inscrite je n'ai pas pu participer

[25]b \*Comme est-ce j'étais pas inscrite je n'ai pas pu participer

- 66 Comme je le précise (Deulofeu, 2013 : 487), la modalité d'énoncé symbolisée dans cet ouvrage par le trait [+ illoc] n'est pas attribuée sur la base d'une intuition sémantique, mais comme résultat de l'application d'un test de substitution, conforme à la méthodologie structuraliste<sup>7</sup>. C'est sans doute dans la définition du noyau que les techniques d'analyse descriptives à l'œuvre dans les constructions sont le plus légitimement transposables à la composante macrosyntaxique. Le noyau fondé sur un cadre syntaxique de construction verbale peut être défini comme l'ajout à ce cadre syntaxique d'une catégorie « modalité d'énonciation » définie sur la base d'une commutation possible de types de constructions verbales et de schémas prosodiques conclusifs.
- 67 Les satellites sont par contrastes définis comme discursivement non autonomes et porteurs d'une modalité neutralisée soulignée par un contour non conclusif. Dans ce cadre, la séquence *Puisque 1* a donc un statut macrosyntaxique particulier : il s'agit d'un satellite. Ce qui la distingue de *Puisque 2* qui, tout comme *Parce que 2*, a le statut de noyau introduit par une conjonction.

## 4.2. Combinatoire des unités macrosyntaxiques

- 68 Qu'en est-il de la combinatoire de ces deux types d'unités ? L'approche pronominale dans son souci d'établir une grammaire des constructions non régies a eu tendance à projeter l'organisation des constructions microsyntaxiques sur l'organisation macrosyntaxique. En l'occurrence considérer que les satellites dépendent nécessairement d'un noyau unique Et donc que la séquence formée d'un noyau et de ses satellites constitue l'unité macrosyntaxique de base. Il s'agit là d'une prise de position non argumentée qui a fait l'objet de critiques justifiées (Berrendonner, 2012 : 148 et suivantes). Il y a une différence de nature entre la combinatoire des unités grammaticales fondées sur le principe de la décomposition en constituants immédiats d'un ensemble défini par des règles déterministes (la construction à tête verbale ou nominale) et la combinatoire des unités macrosyntaxiques qui ne comporte pas de forme maximale établie a priori.
- 69 Plus spécifiquement, les deux emplois de *puisque*, peuvent être mis en parallèle avec les deux types de dépendance pragmatique distingués par Mithum (2005 : 83) :
- Dependent clause structures [...] package together subparts of a single event [...]. They also mark material off the main line of events in a stretch of narrative [and] relate sentences to a larger discourse.

- 70 Ceci peut s'interpréter en disant que les unités macrosyntaxiques sont dépendantes du discours dans son ensemble et non d'un segment particulier de ce discours. Les noyaux font partie de la ligne principale du discours et les satellites se rattachent à cet ensemble sans être liés à un de ses éléments.

#### 4.2.1. Regroupements élémentaires d'unités macrosyntaxiques

- 71 Dans les textes de 1990 jusqu'à 2013, un privilège abusif avait donc été donné aux combinaisons possibles d'un noyau et d'un satellite, considérant que ces combinaisons de base pouvaient définir des unités de description intermédiaires entre constructions et discours. Il convient de dire ici que cette démarche résultait de fait d'une stratégie descriptive (aller des formes simples aux formes complexes), plus que d'une position théorique. La démarche a notamment abouti à isoler les types les plus fréquents de réalisation linéaire de la relation macrosyntaxique hiérarchique entre une unité noyau formée à partir d'une construction verbale et un satellite

– *Satellite + Noyau*

[25] [comme j'étais pas inscrite <sup>Satellite</sup>] [j'ai pas pu y aller  
Noyau] [CRFP]

– *Satellite inséré dans un Noyau*

[26] [il y a un lien [comme dit Bourdieu <sup>Satellite</sup>] entre la  
position et la prise de position <sup>Noyau</sup>] [CRFP]

– *Noyau + Satellite*

[27] [je suis responsable complètement <sup>Noyau</sup>] [puisque je suis  
le président du club <sup>Satellite</sup>] [CRFP]

- 72 Ces cas particuliers présentent au moins l'avantage de pouvoir être facilement caractérisés dans les termes des routines pragmatiques dégagées par le groupe de Fribourg (2012), et par Mithum, citée plus haut. La zone devant le noyau contient les éléments qui établissent la pertinence des actions communicatives performées par le noyau. Un satellite inséré régule et clarifie l'action communicative en fournissant de l'information d'arrière plan et la zone postnoyau porte les rectifications et les évaluations après-coup de l'action communicative en cours.

#### 4.2.2. Regroupements étendus

- 73 Insistons encore sur le fait que la distinction entre les regroupements élémentaires et les regroupements étendus n'a pas de caractère structural. Les combinaisons entre satellites et noyaux relèvent plutôt des régularités de performance. Il s'agit de configurations, en partie stabilisées sous formes de « traditions discursives » (Kabatec, 2010), en partie improvisées dans l'interaction. De ce point de vue, on peut mesurer l'influence de la tradition « phrase » canonique pratiquée à l'école sur les schémas produits par certains locuteurs. Les adaptations à l'oral de la phrase canonique sont des regroupements parmi d'autres.
- 74 Il ne s'agit donc pas de rechercher quelle forme « maximale » peuvent prendre les regroupements de noyaux et de satellites. Elle va varier avec les traditions discursives, les tâches communicatives entreprises et les performances des locuteurs individuels. Les regroupements ne sont pas l'exécution d'une construction intériorisée de forme

stable, comme le groupe nominal ou prépositionnel, décomposables en un nombre limité de constituants immédiats et itérables par récursivité. Ils sont le résultat d'une instruction très générale du type : combinez des satellites et des noyaux pour satisfaire vos tâches communicatives dans leur contexte. Pour établir une typologie de ces regroupements étendus, on peut partir des positions définies dans les schémas élémentaires qui sont à considérer comme des zones ou des domaines pouvant héberger des cadres syntaxiques jouant le rôle de satellites ou de noyaux dans une configuration répondant à des critères de bonne formation pragmatique. Des regroupements caractéristiques en découlent. On peut par exemple trouver de nombreux regroupements ou des satellites s'accumulent dans la zone précédant le noyau :

[28] [mais bon honnêtement / moi / bord de mer comme ça /  
Cannes / tout ça / zone prénoyau ] c'est une ville de  
vieux quoi Noyau ] // [CoralRom]

Mais dans d'autres regroupements, c'est au contraire la zone noyau qui est développée selon plusieurs modèles

- 75 Dans les exemples suivants on trouve deux noyaux accompagnés de satellites pour le second et reliés par une conjonction, l'ensemble formant une configuration de discours de type thèse-argument :

[29] L1 : c'est interdit de mettre 'sous X' maintenant mais  
en fait [ils nous prennent trop pour des poires Noyau]  
parce que [les papiers tu peux pas les changer Noyau]  
[TCOF]

[30] [cette campagne paye Noyau] puisque [une des raisons pour  
lesquelles certain nombre de nos collègues de la  
fonction publique sont pas rentrés dans le  
mouvement c'est que ils culpabilisent par rapport à leur  
situation Noyau] [TCOF]

- 76 Dans l'exemple [31], la conjonction a une portée sur plusieurs noyaux constitués en un paragraphe explicatif, c'est une variante de la configuration [13] décrite plus haut :

[31] il faudrait qu' j'aille à ma banque et que j' m'en  
occupe quand même + euh **puisque** [ma caution quand on met  
sa carte bleue qu'on a pas d' carte d'abonné ma caution  
y a écrit "cent cinquante euros" j'valide et elle m'est  
refusée + même si euh y a quand même y a des des sous  
sur le compte ] [CFPP]

- 77 Un schéma fréquent associe un satellite jouant le rôle d'élément cadratif par rapport à un ensemble de noyaux concaténés indissociables du point de vue de la cohérence<sup>8</sup> :

[32] il y a des personnes [vous allez les voir elles pleurent  
pendant deux ou trois heures elles vous pleurent dans  
les bras et vous repartez elles pleurent encore zone noyau]  
(et ça c'est très dur à vivre)] (o)

### 4.2.3. Regroupement de noyaux par hiérarchie et par parallélisme

78 Les regroupements de noyaux marqués par des conjonctions comme *parce que*, *puisque*, *quoique* peuvent être caractérisés comme hiérarchiques dans la mesure où le noyau introduit par la conjonction dépend discursivement de celui qui précède qui, lui, pourrait fonctionner seul et lui fournit une « pragmatic anchor » pour reprendre la formulation de la *Cambridge Grammar*.

79 C'est cette hiérarchie qui permet de rendre compte d'une particularité d'ordre de ce type de configuration. Le noyau dépendant ne peut précéder le noyau ancre. Ceci s'explique naturellement, si l'on remarque que les noyaux introduits remplissent des fonctions pragmatiques (justification, rectification, ajout d'information d'arrière-plan...), qui impliquent l'accomplissement préalable d'une conduite communicative. Le noyau non introduit joue ce rôle d'ancrage pragmatique, et donc doit être nécessairement énoncé avant l'autre. Les noyaux pragmatiquement dépendants ne peuvent donc être antéposés, mais ils peuvent occuper une position de parenthèse à l'intérieur du noyau ancre<sup>9</sup>:

[33] il y a bon de très rares cas mais ça existe quand même  
de malades **parce que ce sont vraiment des malades** qui  
n'ont dès la naissance aucune sensation de douleur  
[TCOF]

80 Outre ces configurations hiérarchiques, la zone noyau peut être étendue par un autre type de regroupement dans lequel deux noyaux ont le même statut communicative (Sabio, 2011 : 103 et suiv.). Cette égalité de statut est soulignée, soit par des connecteurs spécialisés (*d'une part... d'autre part non seulement... mais encore, ou bien... ou bien*), soit par le parallélisme des structures des cadres syntaxiques sur lesquels ils sont formés. Ils peuvent alors être marqués par certaines conjonctions qui fonctionnent par ailleurs dans des regroupements hiérarchiques :

[34] Les bourguignons ont mis le vin dans des fûts de chêne  
**alors que** les Méditerranéens mettaient le vin dans des  
amphores

Les regroupements étendus peuvent être considérés comme des paragraphes oraux ou des périodes au sens du Groupe de Fribourg qui sont marqués par un contour prosodique terminal, quelle que soit leur complexité. Une généralisation semble se dégager : tandis que la contrepartie pragmatique de l'opposition satellite-noyau peut être grossièrement caractérisée comme le contraste entre information de premier plan (noyau) et information d'arrière-plan (satellite), dans les regroupements mettant en jeu plusieurs noyaux, la conjonction a la fonction pragmatique d'étendre la ligne principale du discours selon les routines pragmatiques mises en œuvre par les locuteurs.

## 5. Bilan et perspectives

81 L'articulation entre la syntaxe grammaticale et la syntaxe discursive développée par le GARS est un ensemble cohérent qui pousse jusqu'au bout la logique inspirée de cette maxime de bonne pratique descriptive : « ne mettez pas dans la grammaire ce que vous pouvez mettre dans le discours ».

- 82 Cette maxime s'oppose à la tendance inverse implicitement suivie par les modèles syntaxiques inspirés par la GGT et critiquée opportunément par Mithun (2008) : "If our syntactic analyses are based uniquely on single sentences constructed or elicited in isolation, we may miss some of the subtleties of the syntactic structures we are trying to understand."
- 83 Mais l'Approche Pronominale cherche aussi à respecter l'avis de Newmayer : la grammaire est la grammaire et le discours est le discours. Ceci se traduit par le souci de ne pas tenir pour acquis une vision simpliste de la structure grammaticale, où plus rien ne serait à trouver.
- 84 Plusieurs domaines grammaticaux doivent encore être plus finement explorés. Notamment les constructions « à repère » comme les comparatives et les consécutives. Pour la syntaxe verbale, le problème effleuré plus haut des adverbes opérateurs doit être approfondi.
- 85 D'une façon plus générale, la poursuite de la description devrait permettre de trancher entre la position actuelle, qui donne un statut grammatical de dépendance verbale aux ajouts « centraux », et une position qu'on pourrait appeler la macrosyntaxe « radicale ». Une telle position remettrait en cause la pertinence syntaxique des « critères paradigmatiques » en argumentant par exemple qu'ils ne distinguent pas des comportements syntaxiques, mais des statuts informatifs différents et serait alors condamnée à limiter l'emprise de la rection verbale aux séquences réalisant les arguments du verbe. Elle rejeterait les autres configurations y compris les ajouts centraux dans le domaine de l'organisation macrosyntaxique des séquences discursives. On aurait l'illusion d'une rection lorsque ces séquences ajouts seraient intégrées par un schéma prosodique englobant dans une même unité macrosyntaxique avec le verbe, comme dans la séquence canonique de l'énoncé [1]. Dans tous les autres cas, on sortirait de la grammaire pour aller vers l'organisation discursive.
- 86 Curieusement, cette approche radicale rejoindrait la conception de la syntaxe en cours dans le traitement automatique du langage. Les unités de base sont les *chunks* (séquences syntaxiques élémentaires) et la combinatoire entre les chunks ne relève pour la partie formelle que de probabilités d'association dans le discours et non d'une organisation grammaticale prédéfinie.
- 87 Pour la macrosyntaxe, de nombreux chantiers sont aussi à ouvrir. La question majeure qui reste encore à explorer est finalement celle des méthodes permettant d'établir des unités et les relations de la composante macro. J'ai pris le parti de considérer que, dans notre perspective, il s'agit d'une simple transposition des méthodes de syntaxe grammaticale, ce qui justifierait l'idée que l'on peut saisir grammaticalement l'opposition noyau satellite. Mais des malentendus doivent encore être dissipés à ce sujet, ce qui passe par un approfondissement de la notion de modalité d'énoncé.
- 88 Les exemples que nous avons donnés de configurations mettent en jeu des conjonctions, mais la polyfonctionnalité propre aux autres catégories : compléments, relatifs, adjectifs, doit être explorée plus en détail. La question de la régularité ou de l'irrégularité de l'interface entre énonciations et constructions est une autre piste de recherches<sup>10</sup>. La part du généralisable et de l'idiosyncrasique dans la construction des configurations macrosyntaxiques reste à établir, à la suite des propositions de Blanche Benveniste et Martin (2010, chap 5). On pourrait alors essayer de vérifier empiriquement l'hypothèse lancée dans l'ouvrage fondateur de Iselton

laquelle l'opposition micro et macrosyntaxe doit permettre de renouveler utilement la problématique de la variation syntaxique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BERRENDONNER Alain (1991), « Pour une macro-syntaxe », dans *Travaux de linguistique* (21) : 25-31.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, VAN DEN EYDE Karel (1984), *Pronom et syntaxe*, SELAF, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1990), *Le français parlé, études grammaticales*, Editions du CNRS, coll. Sciences du langage, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, MARTIN Philippe (2010), *Le Français. Usages de la langue parlée*, Peters, Paris, Louvain.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2002), « Le fonctionnement de *parce que* en français contemporain : étude quantitative », dans Pusch C. & Raible W. (Hrsg.), *Romanistische Korpuslinguistik – Romance Corpus linguistics.*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 349-362.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2007), « La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination », dans *Faits de Langue* (28) : 119-132.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2013), dir., *Analyses linguistiques sur corpus Subordination et insubordination en français contemporain*, Hermes Lavoisier, Paris.
- DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2016), "Towards a Global Approach to Discourse Uses of Conjunctions in Spoken French", *Language Sciences* (58) : 79-94.
- DEULOFEU José (1999), « Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain », dans *Recherches sur le Français Parlé* (15) : 163-198.
- DEULOFEU José (2003), « L'approche macrosyntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles », *Scolia*, n° 16, Publications de l'Université de Strasbourg, 77-95.
- DEULOFEU José (2008), "Peripheral Constituents as Generalized Hanging Topics", dans R. Kawajima, G. Philippe and Th. Sowley (eds) *Phantom Sentences*, Peter Lang, Berne, 227-257.
- DEULOFEU José (2013), « L'approche macrosyntaxique, sources et controverses », dans Debaisieux (dir.) Hermes Lavoisier. Paris, 427-497.
- DEULOFEU José (2014), « La problématique de la liaison entre prédications à la lumière de la distinction entre construction et énoncé: Intégration versus insertion », *Langue Française*, n°138.
- DEULOFEU José & DEBAISIEUX Jeanne-Marie (2009, "Construction and Context : When a Construction Constructs the Context", dans Dievald G., Bergs A., (eds), *Context and Constructions*, Benjamins, Amsterdam, 43-61.
- GREEN, G., (1976), "Main Clause Phenomena in Subordinate Clauses", dans *Language* (52) -2 : 382-397.



- GROUPE DE FRIBOURG (2012), *Grammaire de la période*, Peter Lang, Bern.
- HUDDLESTON Rodney D, and PULLUM Geoffrey (2002), *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press, Cambridge.
- HAEGEMAN Lilian (2012), “Adverbial Clauses, Main Clause Phenomena, and the Composition of the Left Periphery”, dans *The Cartography of Syntactic Structures*, vol. 8. Oxford University Press, Oxford.
- HAIMAN John, & THOMPSON, Sandra, A., (1988.), (eds) *Clause Combining in Grammar and Discourse*, John Benjamins, Amsterdam.
- HOPPER Paul (1979) “Aspect and Foregrounding in Discourse”, *Discourse and Syntax, Syntax and Semantics* (12), ed. by Talmy Givón, Academic Press, New York, 213-41.
- KABATEC, Johannes, OBRIST, P., Vincis, V. (2010), “Clause linkage techniques as a symptom of discourse traditions”, dans A. Dorgeloh, A. Wanner (dir), *Syntactic variation and genre*, Mouton de Gruyter, Berlin, 247-275.
- MITHUN Marianne (2005), “On the Assumption of the Sentence as the basic unit of Syntactic Structures”, dans Zygmunt Frayzingier (ed), *Linguistic Diversity and Language Theory*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam / Philadelphia, 169-183.
- MITHUN Marianne (2008), “The Extension of Dependency Beyond the Sentence”, dans *Language* (83) : 69-119.
- VERSTRAETE Jean.-Christophe (2007), *Rethinking the Coordinate-Subordinate Dichotomy. Interpersonnal Grammar and the Analysis of Adverbial Clauses in English*, Mouton de Gruyter, Berlin, New-York.

## NOTES

1. Les deux séquences diffèrent aussi au regard de leur possibilité de figurer comme deuxième terme d'une séquence coordonnée *et cela (parce que)*. Nous ne discutons pas cette propriété, car elle met en jeu une construction averbale essentiellement attestée dans des registres écrits et dont l'organisation interne n'est pas claire.
2. . “The discursive nature of this type of pattern is moreover confirmed by some facts regarding reference marking pointed out by Combettes” (2013 : 124) and cited by Debaisieux (2016 : 85).
3. Voir les references dans Debaisieux (2016 : 79 ).
4. Debaisieux (2016 : 89) donne des exemples où des particules évidentielles et épistémiques soulignent le statut de « principale » de la séquence.
5. La différence avec *parce que* est que le contenu de la justification introduite par *y puisque* peut être inféré à partir du contexte ou des connaissances partagées.
6. Les problèmes posés par l'enchâssement sont discutés plus en détail dans Deulofeu (2014).
7. Les modalités ont donc un plein statut de signes.
8. D'autres exemples peuvent être trouvés dans Debaisieux (2013 : 78-83).
9. Cf. Deulofeu & Debaisieux (2009) pour une analyse plus détaillée.
10. Quelques précisions en ce sens peuvent être trouvées dans Debaisieux (ed) (2013, chap. 2) et Berrendonner (2012, chapitre 3).

---

## RÉSUMÉS

Cet article présente un état des lieux sur le problème que la macrosyntaxe pose à la description grammaticale. On y démontre notamment que les propriétés de syntaxe externe d'une catégorie grammaticale comme les conjonctions n'apparaissent pas dans certaines formes d'emploi. Les séquences ainsi introduites présentent alors les propriétés de constructions indépendantes, insérées dans les discours selon les modalités mises en évidence par la macrosyntaxe. Afin de mettre en évidence ces séquences, on peut alors avoir recours à des critères purement paradigmatiques, déjà utilisés dans l'Approche Pronominale pour manifester la combinatoire des unités macrosyntaxiques.

This article attempts to make an assessment of the problems that macro-syntax encounters when it comes to grammatical description. It is shown that certain syntactic features, the omission of conjunctions, for example, cannot be accounted for in a satisfactory manner. The sequences inserted in the discourse are shown to function independently according to the conventions of macro-syntax. In order to highlight this, purely paradigmatic criteria, used previously in the Pronominal Approach, are applied to show how the macrosyntactic units combine in spontaneous discourse.

macrosyntax, spoken langue, Pronominal Approach, relations of dependency, parce que, puisque

## INDEX

**Mots-clés** : macrosyntaxe, langue parlée spontanée, Approche Pronominale, conjonction, relation de rection, puisque, parce que

## AUTEUR

### JOSÉ DEULOFEU

professeur émérite de linguistique à Aix-Marseille Université  
membre de l'équipe Traitement Automatique du Langage Ecrit et Parlé  
jose.deulofeu@lif.univ-mrs.fr